



## Relevé de décisions – CA du 02 et 03/07/16 – Ile Saint Denis

Présent·e·s :

CA

Elvire Paul	Etudes et Chantiers IdF
Medi Robert	Membre individuel
Guillaume Flament	Les Jantes du Nord
Olivier Bonnet	Vélisol'
Romain Denoyer	Cyclofficine de Paris
Marion Courjaud	Cyclofficine d'Angoulême
Benjamin Pichot	Récup'R
Marion Gaubert	Ocivélo
Simon Vitorge	Mobil'idées
Marie Cornuel (présente le samedi matin, pouvoir à RD après)	Membre individuel
Laura Guitot	Membre individuel
Cyril Pimentel	Collectif Vélos en Ville
RG	
Noémie Ciofolo	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Mathilde Le Moal	Poitou-Charente
Marylène Benoit	Languedoc-Roussillon

Et aussi Ludovic Chevalier (salarié de LHC) !!

### 1 – Salariat et ressources du réseau

#### **1.a. Mise à disposition de temps salarié par la Clavette grenobloise**

Lors des derniers CA, L'HC a accepté de porter du salariat pour le compte de la Clavette Grenobloise qui ne dispose pas encore d'une structure propre mais qui a une opportunité de

financement de la part de la métropole de Grenoble. Ce financement viserait à embaucher deux personnes dédiées au développement des ateliers sur le territoire de la Métropole de Grenoble. Dans la demande de subvention, il est prévu qu'une part du temps de travail (environ 10h hebdomadaires) des salarié·e·s soit affectée à L'Heureux Cyclage.

#### Décisions :

- Axer les 10h sur la territorialisation avec l'objectif de prendre en compte toutes les logiques territoriales
  - penser la territorialisation au-delà des grosses agglos : villes moyennes et petites
  - partenariat entre ateliers / avec d'autres structures / organisation de formations entre ateliers etc...
  - essayer d'être source d'information écrite (wiklou) et orale (rencontres, formations...).
  - Il ne s'agit pas de fixer une définition de clavette, car il s'agit bien d'un cas particulier et d'autres formes de coordination peuvent émerger.Ces actions seront précisées dans la fiche de poste.

#### Calendrier :

Le démarrage du projet est prévu pour septembre 2016. Des locaux doivent être trouvés à l'automne, et les embauches doivent avoir lieu en janvier.

Les conventions sont en cours de finalisation et les échanges avec les ateliers grenoblois continuent.

### **1.b. Embauche d'un ETP pour le réseau**

On constate un besoin de ressources sur :

- Les missions assurées grâce au salariat. Ludo n'a pas le temps de tout faire notamment sur les sujets de professionnalisation que sont les nouvelles formations, notamment régionales et le Bicloud
- L'administration et la structuration
  - Suivi subvention
  - Recherche de financements
  - Comptabilité / trésorerie
  - Coordination des bénévoles - Animation réseau
  - Demandes ponctuelles sur du juridique et de l'accompagnement de projet

En parallèle, il existe des opportunités de financement de certaines missions avec l'ADEME notamment.

#### Décision :

- Financement d'un poste LHC à temps plein, en plus des deux postes créés par la Clavette Grenobloise avec temps partiel L'HC, à la condition que la fonction employeur soit correctement assurée et que l'équipe de bénévoles soit structurée pour assurer l'accueil et le suivi du/de la salarié·e dans de bonnes conditions.
- Un poste ne suffit pas à couvrir tous les besoins constatés. Ce poste sera dédié pour 50 % à la formation. Les 50 % restant pourront être axés soit sur le développement du bénévolat à partir de l'animation de réseau, soit sur la structuration d'une équipe salariée, et donc de moyens de financement associés, afin d'assurer les actions difficiles à tenir par les bénévoles. Une consultation des ateliers est prévue pour orienter le choix du CA dans l'une de ces deux directions. Elle aura lieu avant le prochain CA de fin août pour pouvoir prendre une décision à ce moment là.
- Recherche de moyens de financements de ce poste (ADEME, FDVA...)
- Créer des fiches de poste pour les administrateur·ices pour adapter les fiches des salarié·e·s.

### **1.c. Soutien de la coordination interministérielle pour le développement du vélo (Madame Vélo ; Ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer )**

Les discussions sont en cours pour un financement pluri-annuel, sur la base du catalogue de projets qui avait été présenté lors de l'AG.

## **2 – Développement territorial des ateliers**

### **2.a. Informations locales**

Tour de table des référent-e-s géographiques et des administrateur-ices sur les actualités locales des ateliers.

### **2.b. Assister la Clavette Stéphanoise pour une réponse à appel à projets**

La CLAVette stéphanoise a souhaité répondre à un appel à projets de la région Rhône Alpes-Auvergne, qui se nomme "Ecocitoyen en Rhône Alpes-Auvergne". Ce projet nécessite un porteur de projet, et des partenaires, pour porter le projet. Or la CLAVette stéphanoise n'a pas de statut juridique et aimerait que L'HC soit le porteur du projet du point de vue administratif. Les différent·es référent·es de la CLAVette stéphanoise auront en charge la gestion des activités et des moyens alloués à ce projet.

La demande a été faite entre les deux CA car la demande devait être traitée avant le 1<sup>er</sup> juillet. La décision d'assister la Clavette est confirmée.

### **2.c. Outil de discussion de la clavette d'Ile de France**

En Ile de France, les échanges entre les ateliers existent, à différentes échelles et sur différents sujets.

Pour autant, l'outil « Liste de discussion des ateliers d'Ile de France » mis en place par le réseau n'a pas permis de créer une dynamique forte associant, de manière égale, l'ensemble des ateliers du territoire. Le fonctionnement de la liste demeure flou pour les ateliers inscrits (quels sont les ateliers inscrits sur cette liste ? Doivent-ils faire partie de L'Heureux Cyclage ? Etc... ) qui n'ont pas toujours les mêmes enjeux ni les mêmes moyens.

Un mail avait été envoyé en 2015 pour inviter les ateliers franciliens se positionner sur cet outil, savoir ce qu'ils voulaient en faire. Mais il semble que les avis divergent et aucune prise de position claire n'a émergé.

#### Décision

- On attend une initiative locale de prise de conscience des ateliers sur la suite à donner à cet outil. On envisage de suspendre la liste lors du prochain CARGO si la situation n'évolue pas d'ici là, afin de laisser les ateliers concevoir l'outil qui leur serait adapté.

## **3 – Nouvelles adhésions et vie associative**

Le CR du CA du 30/04 et 01/05/2016 est validé, son relevé de décisions également.

Les adhésions suivantes sont validées :

- Ma Ville à Vélo 08 (Charleville-Mézières)
- Les Vélos des Etangs (Martigues)
- Ecoloc (Barret sur Méouge)

La date limite de tolérance pour la réadhésion est fixée au 1<sup>er</sup> août. Après cette date on considère que les ateliers qui n'ont pas réglé leur adhésion 2016 ne font pas partie du réseau.

#### **4 – Visibilité des outils du réseau**

Afin de les rendre plus visibles, il est décidé de pour rendre l'inscription aux listes de discussion thématiques ouvertes aux bénévoles des ateliers pour échanger sur les projets (Phare pour les études, Maillons pour les formations etc...) possible sur le site.

Les référents thématiques au sein du CA sont responsables de la modération des listes, et ils choisissent leur méthode de modération.

#### **5 – Représentation**

Elle est fondée essentiellement sur du bénévolat. De nombreux événements sont prévus. Le choix entre participer à tel et tel événement, ainsi que les moyens alloués, est laissée aux portes-paroles, ou aux administrateurices volontaires, sous réserve de la consultation du CA.

#### **6 – Rencontres 2017**

Les rencontres seront fixés rapidement autour de la fin du mois de mars 2017.

Il est prévu de faire un mail pour prévenir les ateliers et inciter les potentiels bénévoles intéressés par l'organisation à se mobiliser pour s'inscrire sur la liste de discussion « Rencontre ».

#### **7 – Kit de communication aux ateliers adhérents :**

Il est décidé de mobiliser un budget « Communication » pour concevoir ce pack de bienvenu qui sera mis en place en 2017.